

# FTQ: POUR "L'ÉGALITÉ AU-DELÀ DES MOTS"

Maruja Oddo

*In this interview with Carole Gingras-Larivière, in charge of the Status of Women Service of the FTQ (Quebec Workers' Federation), the steps taken by that union to include affirmative action in its negotiations with employers are examined. The issue of access to union activities for women, as well as what lies ahead on the road to real equality for women in the workforce, are part of Maruja Oddo's discussion with Gingras-Larivière. Women's position in the workforce must increasingly be looked at from a global perspective in order to encompass the broader issues affecting labour in general, such as the new technology and the economic crisis. Ms. Gingras-Larivière holds that any discussion of women at work must lead to an analysis of the fundamental workings of our society.*

En ce début de printemps, à la FTQ (Fédération des Travailleurs du Québec), l'atmosphère est chargée d'énergie. Une impressionnante quantité de courrier qui arrive, des gens circulent d'un pas dynamique.

Parler de condition féminine est un propos toujours bien reçu. Carole Gingras-Larivière, chargée du Service de la Condition féminine, m'attend souriante derrière une énorme pile de documents qu'elle a sélectionnés pour moi.<sup>1</sup>

L'accueil chaleureux est rapidement suivi de l'énumération précise des grands jalons du chemin parcouru par les femmes à la FTQ depuis 1973. Rapports, colloques, guides, brochures, font état de la progression de l'action syndicale vers la conquête de la justice et de l'équité pour les femmes ouvrières et salariées.

Depuis *Travailleuses et syndiquées* (1973) qui montre la situation de la femme au

travail, *Le Combat syndical et la femme* (1975) et *Une Double Exploitation, une seule lutte* (1979), qui font état des revendications des femmes surtout au niveau de la santé et sécurité, nous arrivons à *Les Femmes à la FTQ, 1 sur 3* (1981).

"C'est seulement à partir de 1981, explique Carole, que les femmes ont commencé à prendre les moyens pour assurer leur présence dans les syndicats. Dans cette perspective, le document *Les Femmes à la FTQ, 1 sur 3* indique le début de l'action."

D'autre part, l'analyse de problèmes jamais abordés au niveau syndical, comme le harcèlement sexuel, donne naissance en 1983 au document *Le Harcèlement sexuel, c'est quoi?* et à un guide syndical pour prévenir et contrôler les comportements qui affectent la dignité des femmes au travail.

Le terrain est préparé pour la formulation de la question de l'égalité. A la FTQ, le 8 mars 1984 est fêté sous le thème "Pour l'égalité, 100,000 travailleuses solidaires."

*Qu'est-ce qui a ouvert la voie de l'accès à l'égalité à la FTQ?*

"Historiquement, il y avait déjà l'Action Positive aux Etats-Unis, face à la Justice il y avait la Charte des Droits et Libertés. Le début du travail se situe à l'automne 82, au moment de la préparation des rapports pour le Congrès et pour le Conseil Général de la FTQ. Dès 1983 tout était énoncé, il manquait seulement les mesures concrètes de redressement. A ce moment-là, on cherchait les moyens pour favoriser les femmes, il n'y avait pas assez de réflexion sur la question de l'ancienneté, il fallait faire le portrait de l'entreprise avant la lutte pour l'égalité."

Sous le thème "L'Égalité source de changements," le colloque de la FTQ en 1984 donne le feu vert à l'élaboration de mesures d'égalité des chances, de mesures de redressement, et surtout à la mise sur pied de Programmes d'Accès à l'Égalité (PAE).<sup>2</sup> Le guide syndical pour l'implantation des PAE, préparé par le Comité de la Condition féminine du Syndicat Canadien de la Fonction Publique au Québec (FTQ) en 1984, établit le cadre légal et trace les lignes de la négociation.

Les PAE sont un projet sérieux et les syndicats vont se donner les moyens pour les implanter. Le principe de la revalorisation du travail des femmes est mis de

l'avant.<sup>3</sup> Quant aux syndiqué-e-s, il leur faut commencer à faire leur propre portrait, créer et activer des comités, et chercher les solutions d'après leur réalité. Les femmes doivent s'impliquer de plus en plus dans leur syndicat.

*Quel est le niveau de participation des femmes à la vie syndicale?*

"Les chiffres contenus dans le document *Les Femmes à la FTQ, 1 sur 3* ont jeté de la lumière sur la position des femmes face au syndicat. La participation de 1 sur 3, qui devenait 1 sur 10 dans les comités spécialisés (griefs, santé et sécurité), montraient que les femmes étaient largement sous-représentées. Il fallait d'abord reviser les conditions de militantisme syndical pour assurer la participation des militants et militantes qui ont la responsabilité d'une famille, etc. . ."

*Qu'est-ce que la FTQ a fait pour amener les femmes à participer?*

"Premièrement changer les habitudes, les heures de réunion, d'assemblée, en tenant compte par exemple des coûts de gardiennage. Ensuite créer des Comités de la Condition Féminine (CCF) à l'aide de documents-guides, puis créer des réseaux de CCF. Ensuite il y a eu la création de cours sur la condition féminine donnés par des femmes, les programmes d'action positive plus tard appelés PAE, l'augmentation du nombre de femmes dans la structure syndicale par la création de postes permanents.

En 1981 à la FTQ il n'y avait presque rien au niveau des permanents à temps plein. Je suis entrée en 82. Actuellement, environ 25 personnes travaillent au Comité de la Condition féminine, qui n'est pas décisionnel mais qui a une vie propre. Le CCF de la FTQ donne des orientations, des pistes de travail, de l'information, agit comme consultant, recommande des mesures de redressement. . ."

*Cette situation se reproduit-elle au niveau des syndicats affiliés?*

"Deux colloques sur les femmes en deux ans ont permis l'augmentation de la participation. Celle-ci s'est améliorée grandement depuis les dernières années. Il y a plus de formation syndicale, plus de femmes qui donnent des cours, qui assistent aux sessions de formation en santé et



Pat Oakes, ironworker and welder

Credit: Ontario Hydro

sécurité. A plusieurs niveaux les femmes sont plus avancées que les hommes. Le cours de formation syndicale en droit civil a aussi pour objet de préparer les membres aux PAE. Un dossier qui avance et suscite beaucoup d'intérêt est celui sur les femmes et les changements technologiques. Il y aura aussi un rendez-vous avec les jeunes femmes."

*Comment sont les rapports hommes/femmes dans la vie syndicale?*

"Il y a des rencontres entre les femmes et les hommes, ils ont donné leur opinion sur l'accès à l'égalité. L'analyse du portrait de chaque entreprise a amorcé la lutte pour l'égalité. Les réflexions préliminaires permettent d'éviter les affrontements."

*Quant au militantisme, y a-t-il des différences entre les femmes et les hommes?*

"Les militants et les militantes sont similaires en ce qui concerne l'engagement syndical. Militier coûte cher. Il faudrait repenser le militantisme, parce qu'il y a un problème général à la base, un problème sociologique: c'est l'individualisme."

*Et le rapport femme/femme au pouvoir?*

"Cela dépend de la femme. Celles qui ont eu de la misère à monter sont très exigeantes et empruntent des comportements d'homme. Il y a des femmes qui changent et d'autres qui ne changent pas. L'ambition politique tue la personne."

*La relève des femmes existe-t-elle à la FTQ?*

"Oui et c'est très encourageant. Par exemple les jeunes femmes de l'Alliance de la Fonction Publique, les filles des mères militantes qui luttent encore, des femmes qui veulent s'engager à fond, des filles de 23-25 à 35 ans. La relève se fait aussi en relation avec les nouvelles solidarités comme "Solidarité Rose" contre les vidéo-cassettes porno en vente dans les super-marchés Provigo."

*Comment se situent les femmes syndiquées face aux non-syndiquées et aux femmes à la maison qui réclament des avantages sociaux?*

"Les femmes à la maison entrent aussi dans le mouvement des femmes. Les revendications sur la reconnaissance du travail au foyer peuvent être intégrées aux groupes d'action. Dans l'avenir il y aura une articulation des différents mouvements et des différentes luttes pour l'égalité des femmes dans la société."

*Votre fête du 8 mars a été très commentée. Quelle est votre impression?*

"Le 8 mars va de succès en succès; les dix ans et plus de la Condition féminine à la FTQ ont été soulignés d'une façon particulière par une lettre ouverte qui fait le bilan de la participation des femmes durant cette décennie. Sous le thème "L'Egalité au-delà des mots", la FTQ veut marquer l'ère de l'action, notamment par la négociation des Programmes d'Accès à l'Egalité.<sup>4</sup> Notre fête présentait des kiosques d'information, des ateliers, des vidéos, des pièces de théâtre, il y avait des garderies, tout a été très apprécié. Nous avons eu la visite des femmes du vêtement, les gars des métaux étaient aussi là à fêter, le textile, les communications, beaucoup de monde. C'est très intéressant la complicité qui se développe entre hommes et femmes face aux problèmes abordés. Nous avons reçu la ministre Francine Lalonde, et notre vice-présidente a eu des contacts extraordinaires avec les femmes."

La multiplication du nombre de CCF détermine une évolution marquée dans le nombre de filles qui s'intègrent aux activités; nous espérons avoir de nouveaux espaces. Nous avons fini de brailler. On est tannées d'être dans le drame."

La discrimination a été et est encore une réalité quotidienne pour un très

grand nombre de femmes. Le chemin qui reste à parcourir exige beaucoup d'énergie, surtout quand la conquête de l'égalité au travail est menacée par les nouvelles technologies et la crise économique. De plus en plus la condition féminine est un sujet qui exige un traitement global puisque toute discussion sur le travail féminin débouche sur l'analyse des orientations les plus fondamentales de notre société.

<sup>1</sup>Carole Gingras-Larivière vient d'être élue membre du Conseil Consultatif de la femme pour un mandat de quatre ans.

<sup>2</sup>PAE: "toute action entreprise dans le but de détruire les obstacles à l'égalité, pour compenser la discrimination passée et présente et pour améliorer la situation économique des femmes." Un PAE comprend trois types de mesures: égalité des chances, redressement, objectifs et échéancier d'après le portrait de l'entreprise.

<sup>3</sup>Au Québec les femmes syndiquées ne gagnent que 60% du salaire moyen des hommes. En 1981 au Canada, parmi les personnes qui travaillaient à temps plein toute l'année, le salaire des femmes représentait 74% de celui des hommes parmi les non-syndiqué-e-s et 86% parmi les syndiqué-e-s. Dans les catégories d'emplois identiques, les salaires des hommes sont en moyenne de 20% plus élevés dans les entreprises non-syndiquées et de 10% plus élevés dans les entreprises syndiquées.

<sup>4</sup>Au Québec, suivant le secteur d'activités les employeurs sont assujettis, soit à la Charte québécoise des Droits et Libertés de la Personne, soit à la Loi Canadienne sur les Droits de la Personne. Cete dernière régit les entreprises sous compétence fédérale comme les banques, les communications, les transports et autres activités interprovinciales. Les travailleuses et travailleurs doivent obtenir que leur syndicat soit reconnu par l'employeur comme partenaire dans l'élaboration et la mise en place de programmes d'accès à l'égalité, après quoi il faut les négocier.

Pour plus de détails sur la Condition féminine à la FTQ:

*Travailleuses et Syndiquées* (13è Congrès FTQ, déc. 1973).

*Le Combat syndical et les femmes* (14è Congrès, déc. 1975).

*Une Double Exploitation, une seule lutte* (Colloque FTQ, oct. 1979).

*La Présence des femmes dans les syndicats* (Déclaration de politique de la FTQ sur la condition féminine, 17è Congrès, nov. 1981).

*Les Femmes à la FTQ: 1 sur 3* (Document d'information no. 10, nov. 1981).

*Le Harcèlement sexuel* (Guide syndical CCF/SCFP/FTQ, 1982).

*Le Harcèlement sexuel* (Guide syndical pour la prévention et le règlement de problèmes de harcèlement sexuel, FTQ, déc. 1983).

*Du travail pour tous, du temps pour vivre* (Document sur la réduction du temps de travail, FTQ, déc. 1983).

*L'Égalité: source de changements* (Consultation sur les programmes d'accès à l'égalité, FTQ, juil. 1984).

*Pour l'implantation des programmes d'accès à l'égalité* (Guide syndical SCFP-Québec/FTQ, 1984).

*L'Égalité: source de changements* (Colloque sur l'accès à l'égalité, FTQ, oct. 1984).

*L'Égalité: source de changements* (Rapport-synthèse sur le Colloque).

*Pour une politique d'éducation des adultes au service des travailleurs et travailleuses* (FTQ, nov. 1984).

*L'Égalité au-delà des mots: 10 ans et plus de condition féminine à la FTQ* (Lettre ouverte du CCF/FTQ, mars 1985).

#### Autres documents

*Les femmes et l'emploi: de la discrimination à l'égalité*. Bulletin no. 26, Institut de Recherche appliquée sur le travail, août 1984.

*Quel numéro, what number?*, long métrage documentaire de Sophie Bissonnette sur le travail automatisé et les femmes, disponible sur support 16mm ou vidéo. Dist: Cinéma libre, 4872 Papi-neau, Montréal, Qué. Version anglaise disponible.

#### Livres

Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Les Femmes dans la société québécoise* (Boréal Express, 1977).

Ginette Lépine et Pierre Cormier, *Vous autres au syndicat . . . Un syndicalisme à repenser* (Québec-Amérique, 1984).

*Maruja Oddo est titulaire d'une maîtrise en biologie de l'Université de Montréal. Elle est née au Chili et vit au Canada depuis 1974.*

## Call for Submissions!

*Canadian Woman Studies/ les cahiers de la femme* is planning a special issue on Canadian Women's History for the Fall of 1986 to commemorate the life and work of Marta Danylewycz. Marta, a feminist historian and Assistant Professor of History at Atkinson College, York University, died on 29 March 1985 at the age of 37. Marta's special research interests included ethnicity; reform; work; the education of girls; women and the family; and female religious communities – particularly women's history in Quebec. We especially invite papers in these areas.

\* \* \* \* \*

We welcome submissions in English or French.

Submit before

**4 July 1986.**

For further information and submission guidelines please query:

Paula Bourne,  
Research Officer  
Centre for Women's Studies  
in Education  
Ontario Institute for Studies  
in Education  
252 Bloor Street West  
Toronto, Ontario  
M5S 1V6

Telephone 416-923-2368